

COMMENT FORMER DES BRUXELLOIS MULTILINGUES ?

CERCLE GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, 5 rue de la loi, 1000 Bruxelles

Débat mensuel « Ville et Société » du mercredi 29 avril 2009 à 12.30 précises

Le débat sera introduit par:

Paul Walckiers, Avocat, et

Eric Corijn, Professeur à la VUB, avec la participation de

Charles Malisoux, Secrétaire communautaire, C.S.C. – Enseignement.

La demande d'emplois multilingues (anglais, français, néerlandais) à Bruxelles est en augmentation mais n'est que partiellement rencontrée par l'offre de demandeurs d'emplois sortis des écoles bruxelloises.

Comment les écoles peuvent-elles former des jeunes bilingues/trilingues?

Ce problème est à examiner selon les réseaux et à la lumière des enquêtes effectuées notamment par les universités de Liège et de Bruxelles (VUB). Il doit être tenu compte des positions des syndicats d'enseignants de la Communauté française, responsable de l'enseignement francophone dans la Région bilingue de Bruxelles-capitale.

Paul Walckiers, avocat du travail, membre du Cercle, parlera des possibilités juridiques, notamment pour l'enseignement par immersion, et des raisons expliquant son application jusqu'à présent limitée, malgré la forte demande.

Eric Corijn, Auteur de nombreuses études et enquêtes sur le multiculturalisme à Bruxelles, expliquera les contraintes mais aussi les opportunités institutionnelles pour un enseignement correspondant à la demande.

Charles MALISOUX expliquera les attitudes et comportements des syndicats d'enseignants de la Communauté Française par rapport aux problèmes régionaux bruxellois évoqués.

Un article de synthèse sur l'enseignement à Bruxelles est disponible sur www.brusselsstudies.be (19/1/2009).

Pierre Laconte

www.ffue.org